

Genève, le 21 septembre 2020

Poursuivi pour ses propos antisémites, le rappeur Freeze Corleone toujours à l'affiche à Genève

La CICAD apprend avec consternation que le rappeur français Freeze Corleone est toujours à l'affiche du festival de musique « The Beat » à l'Arena de Genève le 30 janvier 2021.

Freeze Corleone est au centre d'une intense polémique au regard des propos antisémites qu'il tient dans son dernier album, sorti récemment et dont la presse française s'est faite l'écho.

« « J'arrive déterminé comme Adolf dans les années 30 », « tous les jours RAF (rien à foutre) de la Shoah » ou bien encore « comme des banquiers suisses, tout pour la famille pour que mes enfants vivent comme des rentiers juifs ». « j'ai les techniques de propagande de Goebbels » (...)

Le parquet de Paris a déposé plainte jeudi soir contre Freeze Corleone. Il est accusé de « provocation à la haine raciale » et « injure à caractère raciste ».

Ces paroles, dont chacun jugera le caractère déplorable, bénéficient malheureusement d'une très large audience sur Internet et dans les médias. Des milliers de *streams* en 24 heures sur Spotify.

La CICAD est stupéfaite qu'une personne qui prêche de tels propos haineux puisse se produire sur scène à Genève. Nous alertons les pouvoirs publics ainsi que les organisateurs et les partenaires de ce festival. La haine antisémite et raciste n'a pas sa place dans notre démocratie.

La CICAD prendra ses responsabilités et n'hésitera pas à saisir la justice si des propos antisémites sont prononcés sur scène. Il appartient aux autorités de se déterminer sur la pertinence de sa présence en Suisse, au regard des paroles de ses chansons et de la procédure en cours.